

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 17  
Votants : 23

L'an deux mil vingt et un, le 2 juillet, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel du Crouzy, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 juin 2021

**PRESENTS :** M. BIAD Brahim, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

Affiché le : 07/07/2021

**ABSENTS :** Mme BEAUGERIE Delphine (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), Mme BOUCHON Véronique (Pouvoir à Mme WISSOCQ Mathilde), Mme HAY Salomé (Pouvoir à M. VILLAUTREIX Joël), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir M. VALADON Thierry), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir Mme COQUEL Laure), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : M. Brahim BIAD

### **10. Modification de la grille des emplois – Annule et remplace la délibération du conseil municipal du 28 mai 2021.**

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient au conseil municipal de modifier la durée hebdomadaire de travail des emplois dans la commune et les créations d'emplois de contractuels.

#### **1°) Enfance jeunesse :**

- Création d'un poste permanent d'adjoint d'animation (poste 49), à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021

Afin de stabiliser les équipes au sein du service enfance jeunesse, il convient de créer un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint d'animation (catégorie C) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, poste occupé actuellement par un agent contractuel.

#### **2°) Service entretien :**

- Création d'un poste permanent d'adjoint technique (poste 50), à temps non complet (31h/35h) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021

Suite au départ à la retraite d'un agent titulaire et afin de répondre aux besoins du service entretien, il convient de créer un emploi permanent à temps non complet (31h/35h) au grade d'adjoint technique (catégorie C) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, poste occupé actuellement par un agent contractuel.

#### **Il est proposé au conseil municipal :**

- de valider la création d'un poste d'adjoint d'animation permanent à temps complet au 1er septembre 2021,
- de valider la création d'un poste d'adjoint technique permanent à temps non complet (31h/35h) au 1er septembre 2021,
- d'approuver la nouvelle grille des emplois à partir du 1er septembre 2021,
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées,

- d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
*Le Maire,*  
*Philippe JANICOT*

